

Condition d'accès aux formations

Avoir assisté à la réunion "Futur Artisan" organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie.
Le vendredi à 9H00 durée : 3 heures ■ Gratuit, sans réservation

NOM un bulletin d'inscription par/personne DE Identifiant :

Prénom Date de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Portable

Mail :

Activité/s que vous allez exercer

Fait à le Signature,.....

■ **Informations utiles à conserver**

Stage Préparation à l'Installation 4 jours

■ **230,00 €** pour tout participant
Paiement à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

En cas d'utilisation de votre Compte Personnel de Formation ou d'une démarche pole emploi,, le coût facturé à l'organisme financeur sera de **310,00 €**

Ateliers gratuits (en option)

- étude de marché
- Numérique
- Micro entrepreneurs
- coût de revient, trésorerie...
- Tableaux de bord...

Aide pour financer votre formation : PAS D'INSCRIPTION SANS ACCORD

Compte Personnel de Formation, CPF (code formation 146840) – anciennement DIF. Vous pouvez éventuellement utiliser ce dispositif pour financer le stage. Mais, pour réserver votre formation, il faudra nous présenter le bulletin d'inscription accompagné de l'accord de prise en charge délivré, après un délai de 4 à 6 semaines, par l'organisme financeur.

- a. Le bulletin d'inscription présenté sans cet accord n'est pas accepté,
- b. Le CPF ou AIF ne peut être à effet rétroactif.

Dispositif pole emploi : prise en charge partielle possible de 195.18€ restera 114.82€ à votre charge. L'organisme de formation saisit le devis AIF. Il nous faut le numéro du DE : Si le DE n'accepte pas le devis, le devis ne peut pas être transmis au Pole emploi pour décision.

Si vous avez un titre de séjour, faites le vérifier au « centre de formalités des entreprises » avant toutes inscriptions au SPI ou toutes démarches d'immatriculation

Avant de retourner le bulletin d'inscription accompagné du paiement, merci de prendre connaissance des informations ci-dessous.

AVRIL 2018

Stage de Préparation à l'Installation 4 jours

Obligatoire - loi N°82-1091 – 23 décembre 1982

Site	Dates	préciser votre choix en cochant la case ci-dessous
complet		

MAI 2018

Stage de Préparation à l'Installation 4 jours

Obligatoire - loi N°82-1091 – 23 décembre 1982

Site	Dates	préciser votre choix en cochant la case ci-dessous
Chambéry	du lundi 14 au jeudi 17 ^{mai}	18.12C <input type="checkbox"/>
Albertville	du mardi 22 au vendredi 25 ^{mai}	18.13A <input type="checkbox"/>
St Jean de Mne	du lundi 28 au jeudi 31 ^{mai}	18.14M <input type="checkbox"/>

JUIN 2018

Stage de Préparation à l'Installation 4 jours

Obligatoire - loi N°82-1091 – 23 décembre 1982

Site	Dates	préciser votre choix en cochant la case ci-dessous
Chambéry	du lundi 4 au jeudi 07 ^{juin}	18.15C <input type="checkbox"/>
Albertville	du lundi 11 au jeudi 14 ^{juin}	18.16A <input type="checkbox"/>
Chambéry	du lundi 25 au jeudi 28 ^{juin}	18.17C <input type="checkbox"/>

Budget Prévisionnel

En option – Préparez votre Budget Prévisionnel, en individuel

En individuel – 3 heures -

Quand réserver ?	Comment réserver ?	Horaires et adresses
<p>Le plus rapidement possible</p> <p>Vous serez informé si le stage choisi est complet.</p> <p>Pour les salariés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. réservez votre stage, 2. organisez vos congés, 3. en cas de refus de l'employeur : nous contacter pour annuler ou modifier les dates de formation 	<p>Aucune réservation par téléphone ou par e-mail.</p> <p>Complétez le bulletin d'inscription en totalité avant de le retourner accompagné du paiement ou de l'accord de prise en charge de l'organisme financeur</p> <p>Comment être sûr que ma réservation est enregistrée ?</p> <p>Vous recevrez une convocation à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription, une dizaine de jours avant le stage.</p>	<p>Stage « préparation à l'installation Chambéry 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30</p> <p>Albertville et St Jean de Maurienne 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H15</p> <p>Chambéry 7 rue ronde Albertville 45 avenue Jean Jaurès Rez-de-chaussée.Hall 1 Maurienne Avenue d'Italie</p>

Paiement par : CB, chèque bancaire, postal, ou mandat facture établi à Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Sont refusés : les espèces, les chèques émis sur le compte d'un tiers



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Savoie



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Savoie

PROGRAMME

1. STAGE de Préparation à l'Installation

Stage obligatoire, sauf conditions de dispense

Communication et stratégie commerciale
Les structures juridiques
Les régimes fiscaux
La protection sociale de l'artisan
Comptabilité et gestion financière
L'environnement du chef d'entreprise

2. « Budget Prévisionnel »

En entretien individuel

Élaborer son prévisionnel financier avec un conseiller

Pour toute information complémentaire : Accueil Création d'Entreprise
Tel : 04.79.69.94.19
creation@cma-savoie.fr

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SAVOIE

7, rue Ronde
73024 Chambéry Cedex
Tel. 04 79 69 94 00

45 avenue Jean Jaurès
BP 2000745
73201 Albertville Cedex
Tel. 04 79 32 18 10

Retrouvez nous sur :
www.cma-savoie.fr



S'INSCRIRE AU STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Structurer et construire son projet
dans l'artisanat

FORMATIONS 2018



■ 2^{ème} trimestre 2018